

Compte rendu de la réunion des Délégués du Personnel du 25 février 2010

Vous trouverez ci-dessous les questions posées à la Direction par vos délégués du personnel C.F.T.C lors de la réunion du 25 février 2010.

SECTEUR LOGISTIQUE :

1. **Question C.F.T.C :** Expédition : Stockage extérieur emballages : Les emballages vides sont stockés devant les haut-vents (rempli de neige). Quelle solution ?

Réponse Direction : La neige doit être enlevée par les caristes, une procédure est en place.

SECTEUR PTC :

2. **Question C.F.T.C :** G3-3 : Pourquoi en EUCD la production est toujours la même alors que maintenant l'opérateur doit graisser les régulateurs sur la ligne alors qu'avant cela était fait hors ligne ?

Réponse Direction : Le graissage des régulateurs fait par l'opérateur est temporaire, mais comme c'est le contrôle qui donne la cadence donc l'opérateur a le temps.

3. **Question C.F.T.C :** G3-2 : A quand le gabarit prévu pour le modèle B8 ?

Réponse Direction : Un nouveau délai va être demandé au fournisseur par les méthodes, car le gabarit est assez complexe à faire.

4. **Question C.F.T.C :** Les bacs MU5 et les bacs noirs de la ligne E60 sont toujours remplis d'eau, à quand une solution ?

Réponse Direction : Ce problème va être vu avec la logistique et devra être réglé d'ici Juin 2010.

5. **Question C.F.T.C :** Pourquoi le ravitailleur remplaçant n'a pas le droit à une veste ?

Réponse Direction : Pour un remplacement de courte durée la personne qui tient le poste n'a pas droit à une veste.

SECTEUR MONTAGE :

6. **Question C.F.T.C :** T8 : Sorti de quai il a été mit un rideau à lames mais le service qualité est embêté lorsqu'il doit sortir avec leur chariot car il doit tenir les lames, pousser la porte et pousser le chariot en même temps ; risque de chute des chauffages. Quelle solution ?

Réponse Direction : Ce problème va être soulevé en réunion ilot, la solution serait de modifier le chariot.

7. **Question C.F.T.C :** T8 moussage évapo : une demande de tapis à bulles avait été faite. Où est-il ?

Réponse Direction : Le tapis anti statique est en place, mais ce poste va être supprimé.

8. **Question C.F.T.C :** W212-W204 : Les personnes qui travaillent sur la ventile se demandent pourquoi il y a eu une augmentation de la production alors qu'il n'y a pas eu de modification ?

- Ancienne production à 3 personnes : 950 pièces
- Nouvelle production à 3 personnes : 1051 pièces

Réponse Direction : Au départ cette production était une estimation, les méthodes attendaient le taque règle (ce qui donne le rythme) et ont donc fait le chronométrage.

9. **Question C.F.T.C :** W212 poste 60 : L'opérateur est gêné par une fuite d'eau au niveau du ventilateur sur le toit.

Réponse Direction : Le service maintenance va voir ce qu'il peut faire.

DIVERS :

10. **Question C.F.T.C :** Est-ce que les vestes des ravitailleurs peuvent être achetées par les personnes de la production ? Si oui quelle est la procédure ?

Réponse Direction : Les personnes peuvent aller les commander au C3 .Cet achat devra être payé sur place.

11. **Question C.F.T.C :** Que se soit en équipe de week-end ou en semaine, pourquoi lorsqu'une personne veut prendre des heures de sorti pour raison personnelle lui impose t'on de prendre des CP ?

Réponse Direction : Si ses heures représentent plus de 4 heures se sera forcément un CP.

12. **Question C.F.T.C :** La CFTC constate qu'il y a du personnel intérimaire en équipe de nuit alors que la règle est que le personnel embauché soit prioritaire.

Réponse Direction : La direction va refaire le point pour voir ce qui c'est passé ses dernières semaines.

13. **Question C.F.T.C :** Pourquoi le personnel ayant un avenant leur donnant priorité au retour en équipe de nuit ne sont-elles pas de retour en nuit ?

Réponse Direction : Ils sont prioritaires s'ils arrivent à s'adapter et s'ils peuvent tenir plusieurs postes en nuit.

14. **Question C.F.T.C :** Suite au courrier de la CFTC demandant le maintient de M. MASSON Stéphane en équipe de nuit sans avenant, nous attendons toujours la réponse officielle de la direction, étant donné qu'il s'agit pour nous d'un oubli.

Réponse Direction :

15. **Question C.F.T.C :** Depuis plusieurs mois le personnel d'équipe de nuit augmente, suite à une augmentation de charge de travail dans plusieurs secteurs. La CFTC demande la suppression des avenants en équipe de nuit sachant que cela pénalise les salariés.

Réponse Direction : Quand l'activité diminue on ne peut pas renouvelé les avenants, mais un point va être refait pour s'adapter au variation de l'activité.